



AMF-UMOA

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE
L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

SYNTHÈSE DU COLLOQUE WEST AFRICA SUSTAINABLE FINANCE AND INVESTMENT FORUM – WASFIF 2023

Abidjan, les 14 et 15 septembre 2023 – Sofitel Hôtel Ivoire – Abidjan, Côte d'Ivoire

Dans le cadre des actions de développement et de promotion du marché des capitaux durable dans l'UMOA, l'AMF-UMOA a organisé, les 14 et 15 septembre 2023, avec le soutien des partenaires techniques et financiers (Banque mondiale, PIDG, IEFA, FSD AFRICA), la première édition du colloque de l'Afrique de l'Ouest sur la finance et l'investissement durables.

Ce Colloque a été placé sous le Haut Parrainage de son Excellence Monsieur Adama COULIBALY, Ministre de l'Economie et des Finances de Côte d'Ivoire, Président de Conseil des Ministres de l'UEMOA.

Cette rencontre a enregistré la présence de plus de deux cent trente (230) personnes et une centaine de participants en ligne dont des représentants des Ministres des Finances et de l'Environnement des États membres de l'Union, et des représentants des Organes de l'Union.

Une trentaine de panélistes experts venant d'institutions sous régionales, des Régulateurs du marché des capitaux du Nigéria et du Maroc, de la BRVM, de l'APSGI, des institutions et associations financières internationales (Banque mondiale, Rothschild & Co, International Capital Market Association, Emerging market investors alliance, Guarantco, International Sustainability Standards Board, Enabling Capital, BAD, FSD Africa, EIB Global, Climate Bonds Initiative, Making Finance Work For Africa, Afi, PwC, IFC) ont répondu présents à l'appel de l'AMF-UMOA.

L'objectif de cet événement est de (i) promouvoir la finance et l'investissement durables dans la région de l'UMOA, (ii) discuter des moyens de mobiliser des ressources pour le développement durable, (iii) offrir une plateforme pour les investisseurs, les décideurs politiques, les émetteurs et les autres parties prenantes afin d'échanger des idées, de partager des expériences et d'explorer les possibilités de collaboration.

La cérémonie d'ouverture a été marquée, entre autres, par le mot de bienvenue de Monsieur Badanam PATOKI, Président de l'AMF-UMOA suivie des allocutions de Monsieur Mazen BOURI représentant la Banque mondiale et de Monsieur Roland Janssens, Directeur Général de Ninety One.

Dans son allocution de bienvenue, le Président de l'AMF-UMOA a rappelé le contexte de l'organisation du colloque sur la finance durable dans l'UMOA, qui consacre l'engagement de l'AMF-UMOA et des parties prenantes en faveur de la finance durable et de leur détermination à contribuer au relèvement des défis environnementaux auxquels notre sous-région fait face.

Il s'agit également de renforcer l'ancrage de la finance durable dans l'Union, convaincu qu'elle contribuera à la transformation de notre région et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.



AMF-UMOA

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE
L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Messieurs BOURI et JANSSENS ont dans leurs propos respectifs, remercié les organisateurs et co-sponsors de l'évènement et rappelé les actions de leur institution respectives au profit du développement du marché financier régional et de la finance durable dans l'Union, à travers divers programmes.

A la suite de la cérémonie d'ouverture marquée par les trois (03) discours précités, le colloque international a été marqué, suivant l'ordre chronologique, par deux (2) key note speech et sept (7) panels.

A travers la première keynote speech, M. Ripert BOSSOUKPE, Secrétaire Général de l'AMF-UMOA a présenté l'état de lieu la finance durable dans le monde et dans l'UMOA, avant de clore son propos par les objectifs et résultats attendus du colloque au regard des défis et des opportunités.

Le SG a notamment relevé la pression démographique dans le monde et ses conséquences en termes de défis d'urbanisation et d'accès à eau. Il n'a pas occulté les questions d'érosion côtière et de catastrophe naturelle à l'image du séisme dont le Maroc a été récemment victime.

Il a fait observer que l'Afrique contribue le moins aux émissions d'effet de serre, mais c'est le continent qui en souffre le plus.

Il est également revenu sur les affres de la pandémie qui a montré la limite de nos pays et l'impact de la guerre russo-ukrainienne.

Dans ce contexte, il estime que le monde et plus particulièrement l'Afrique fait face à d'importants défis.

L'un des défis de l'heure est comment gérer l'adaptation ou l'atténuation climatique à travers le financement des projets durables et quelles sont les opportunités pour rester résilient : la finance verte peut être un levier.

M. BOSSOUKPE a indiqué que l'AMF-UMOA a pour ambition d'augmenter la contribution du marché financier régional dans la lutte contre les changements climatiques et encourager la création d'un écosystème capable de nous aider à renforcer la contribution du marché financier régional à un développement économique résilient.

Sur l'état des lieux, le SG de l'AMF-UMOA a souligné qu'en 7 ans, le marché de la finance durable à l'international est passé à 3 trillions de dollars dont 63% d'émissions vertes et 19% d'émissions durables. Mais l'Afrique et le Moyen Orient ne représentent que 1% de ces émissions.

Pour l'expérience du marché financier régional, il a rappelé la seule émission d'obligations vertes de 10 milliards réalisée par un privé sur le marché et une tentative d'émission sociale pour laquelle l'AMF a délivré son visa mais qui n'a pas prospéré.

Après avoir rappelé quelques contraintes liées au développement du marché de la finance durable dans l'UMOA, M. BOSSOUKPE a indiqué que le présent colloque vise à renforcer l'engagement des parties prenantes et à créer un écosystème. Il a recommandé que les régulateurs travaillent à moderniser le processus d'investissement et verdir les prêts. Il souhaite qu'aux sorties du colloque une feuille de route à évaluer dans deux (2) ans soit mise en place.



La deuxième keynote speech porte sur : “la finance durable : historique et future – défis et opportunités”.

Cette présentation a été faite par Monsieur Evans Osano, Directeur Marchés Financiers au niveau FSD Africa.

Dans sa présentation, Monsieur Osano a rappelé le contexte du changement climatique dans le monde. Il a relevé que le réchauffement climatique s'accroît à un rythme beaucoup plus élevé qu'anticipé et une tendance inquiétante sur l'évolution du niveau de la mer.

M. Osano a noté que le lien positif entre la protection de l'environnement et la croissance économique n'est plus à démontrer. En effet, les changements climatiques affectent beaucoup plus les pauvres et impactent les actifs économiques.

Dans ce contexte, il a indiqué la réponse du secteur financier est essentielle pour des financements responsables. Les investissements doivent prendre en compte la question de durabilité. Face aux besoins de financement, il est nécessaire de faire recours aux investisseurs. En effet, les flux financiers en Afrique sont de l'ordre de 30 millions de dollars pour un besoin de plus 270 millions de dollars. Au nombre de ces investisseurs figurent les fonds de pension qui possèdent en Afrique, un portefeuille de 1,4 milliard de dollars en Afrique. Il a souligné également la présence des banques d'investissement dans la région pour des investissements d'impact.

Parlant d'instruments utilisés par la FSD Africa pour accompagner le financement des projets verts, M. Osano a indiqué qu'ils peuvent utiliser les instruments de fonds propres, les produits d'assurance.

Il a, par ailleurs, souligné que pour bénéficier d'un financement des projets verts, les émetteurs doivent s'efforcer de préciser entre autres : Où va l'argent ? Comment les projets sont sélectionnés ? Comment les projets sont gérés ? et fournir les rapports périodiques sur l'investissement et ses impacts.

M. Osano a indiqué que, suivant la taxonomie, la finance verte n'est pas que réservée au secteur de l'énergie, d'autres secteurs sont également concernés comme le transport, l'informatique. L'essentiel est que les projets aient un impact positif sur l'environnement.

M. Osano a parlé des gender bond en indiquant que les ressources levées à partir des gender bond sont utilisées pour l'autonomisation des femmes. En Afrique des obligations de genre ont été émises par le Maroc et la Tanzanie.

Pour ce qui est des défis, M. Osano a entre autres évoqué le renforcement des capacités des émetteurs, le développement des cadres d'émissions.

Panel 1 : Discussion des pionniers sur le marché des capitaux durables



AMF-UMOA

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE
L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Ce panel a été modéré par Dr. Félix Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur Général de la BRVM.

Les autres speakers du panel sont :

- Mme Simon, représentant BAD ;
- M. Cheick Sanankoua, HC Capital Properties, Managing Partner ;
- M. Miguel Navarro, World Bank Treasury, Manager of Financial Products and Client Solutions ;
- M. Habib Kone, Atlantic Business International (ABI), Directeur General

En introduction, le modérateur du panel a souligné que la finance durable est une préoccupation majeure pour l'économie mondiale même si toutes les régions du monde ne sont pas logées à la même enseigne, en ce qui concerne leur rôle dans les changements climatiques, leur capacité de mobilisation, leur niveau de développement et leur niveau d'éducation.

Dans sa comparaison de la finance traditionnelle et de la finance durable, Dr AMENOUNVE a précisé que dans la finance traditionnelle durable, le rendement est fonction du risque, alors que dans la finance durable le rendement est fonction du risque et des critères qualitatifs (ESG). Ainsi, les rendements dans la finance durable peuvent être plus faibles que ceux de la finance traditionnelle. Aussi, a-t-il questionné les conditions préalables pour concrétiser la finance durable dans notre région, notamment si les investisseurs sont éduqués pour accepter un rendement faible ?

A cette question, le panel a relevé que le mouvement est engagé au niveau des institutions financières, les banques commerciales commencent à s'investir dans la finance durable et à fixer des objectifs d'investissement d'impact dans leurs actions. D'autres banques ont intégré les critères ESG dans leur financement en raison de leur partenariat avec certains DFI qui intègrent ces critères pour les refinancements. Il a été également indiqué que les banques arrivent à lever des prêts concessionnels qui les aident à accompagner des projets verts à taux d'intérêt plus bas. Cependant, elles devraient faire plus d'efforts pour financer davantage des projets durables. L'accompagnement des régulations aiderait à rattraper le retard de l'Afrique de l'Ouest.

Le panel a, cependant, relevé que les banques ont besoin d'un accompagnement, de la sensibilisation des clients et de la formation de leurs équipes.

Le représentant de la banque mondiale a rappelé les actions de l'institution sur le marché de la finance durable envers certains pays de l'Afrique. Il a relevé que les problèmes de gouvernance, de transparence et d'information sont quelques difficultés qui freinent les actions de la banque mondiale dans la région UEMOA.

Dans son intervention, le représentant de la BAD a évoqué les actions de la Banque sur le marché de la finance durable. Il a noté que la BAD est active sur ce marché depuis plus de



10 ans et que c'est dans l'ADN de la banque de financer les projets environnementaux et sociaux. A cet effet, la banque a mis en place un programme de financement des projets verts et sociaux, ceci permet d'accroître sa visibilité dans ses actions et de soutenir le développement de ce marché. En 2022, 42% du financement de la Banque sont destinés aux projets verts. La BAD fournit également des conseils pour la mise en place d'obligations vertes.

A la question de savoir pourquoi les émissions BAD ne sont pas cotées à la BRVM, le représentant de la Banque a indiqué que ceci dépend plus des investisseurs qui les accompagnent, d'où l'orientation vers les marchés internationaux, avec des émissions en devise étrangère. La Banque a cependant fait en 2022, une émission en rand sudafricain, parce que les projets étaient libellés en rand sudafricain, et l'investisseur notamment japonais voulait s'exposer sur une devise émergente. La devise d'émission de la Banque et celle dans laquelle elle finance les projets. Cependant, la Banque a indiqué qu'elle effectue des prêts en FCFA aux souverains et aux secteurs privés.

Il a souligné que la volonté de la Banque de recourir au marché financier régional pour ces émissions d'obligations vertes est freinée par la lourdeur administrative dans la région (autorisation des Etats, visa de l'AMF-UMOA, road shows).

Le panel est revenu sur l'exemple de la seule émission d'obligations vertes sur le marché financier régional réalisée par Emergence Plaza. Le projet financé est le premier bâtiment certifié hedge en Afrique de l'Ouest. Le financement est effectué à raison de 15 millions de dollars de fonds propres et 15 millions de dollars de financement bancaire. L'opération a été sursouscrite de 30% au bout d'une semaine de placement.

Le panel a noté que le parcours de cette émission a été cependant difficile : avoir un actif vert qui est financièrement viable, obtention de rating A- chez bloomfield, processus d'obtention du second party opinion et le fait de servir comme premier exemple dans l'implémentation du guide élaboré par l'AMF-UMOA.

Le panel a souligné qu'après cette émission, d'autres projets de l'Union ont obtenu la certification hedge.

Pour drainer le financement des investisseurs institutionnels de la région vers les projets verts, il faudra :

- accentuer la sensibilisation et formation ;
- mettre en place un règlement pour obliger les banques à consacrer une part de crédit aux projets verts ;
- mettre en place des incitations fiscales ;
- donner une impulsion réelle à la structuration de projets durables.



AMF-UMOA

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE
L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Il a été relevé qu'il n'y a pas de compromis pour les émissions vertes : il faut que le projet soit viable avant d'associer la question de durabilité, pour faciliter l'accompagnement des banques.

Pour finir le modérateur a évoqué la question de l'échec du marché carbone sur laquelle, il invite tout le monde à réfléchir. En effet l'Afrique a des crédits carbone mais n'en exploite pas. Cette question devrait faire l'objet.

Panel 2 : Arrivée des souverains sur le marché de la finance durable

Ce panel a été modéré par M. Axel Racowski, Vice-Président Sovereign Advisory Group de Rothschild & Co.

Les autres speakers du panel sont :

- M. Laurent Damblat, The World Bank Treasury, Financial Officer et
- Romaric Coulibaly, chef du service émissions de titres publics, DGF CI.

Pour introduire, le modérateur a relevé qu'à travers le monde, les émissions des États sur le marché de la finance durable, sont majoritairement destinées aux projets verts, mais avec l'avènement du Covid, plusieurs émissions sociales ont été effectuées.

Il a souligné que les émissions thématiques peuvent être catégorisées dans deux familles : les émissions avec use of proceeds (vertes, sociales, durables) et les sustainability linked bond qui prévoient des indicateurs clés liés au développement durable afin de mesurer les impacts.

Alors que le marché des émissions thématiques a commencé en 2008 avec la première émission de la Banque mondiale, mais la première émission d'un État est intervenue en 2016 avec la Pologne. Aujourd'hui, 50 émetteurs souverains sont présents sur le marché de la finance durable dont plus de 20 pays émergents. En Afrique, le marché est encore en développement, seules 4 émissions d'États ont été enregistrées (Nigéria 2017, Seychelles Blue Bond ; Égypte 2020, Bénin obligations ODD en 2021).

La Côte d'Ivoire pour sa part, a élaboré un document cadre ESG.

Parlant des motivations et objectifs des États sur le marché de la finance durable, le panel a relevé que ce marché devrait permettre aux États d'avoir accès à une poche de ressource avec un meilleur pricing, il permet de diversifier la base des investisseurs et de mobiliser plus de financement à long terme. L'une des motivations est l'engagement des pays avec les émissions thématiques dans le cadre des objectifs ODD. Cependant, d'autres émetteurs étatiques estiment que le coût de sortie des émissions et le processus complexe, avec un travail supplémentaires comparé aux émissions traditionnelles, peuvent être des freins pour recourir aux émissions vertes.



Pour ce qui est des investisseurs, le panel a relevé que les investisseurs d'impact apprécient en plus des critères ESG, l'aspect financier des projets, le niveau de transparence des projets.

Le panel a relevé que le recours à ce marché par les Etats passe par la mise en place d'un document cadre par les Etats la sur gouvernance et la typologie de projets.

En termes d'expériences de mobilisations de dettes durables, le représentant du DGF de Côte d'Ivoire a cité un prêt social de 130 millions d'Euro en 2019 pour lequel le SPO a été délivré par Vigeo. En 2021, la Côte d'Ivoire a mis en place un document cadre certifié et a réalisé de 2 opérations de financement d'une valeur de 472 millions d'euro auprès de banques à l'international. Par ailleurs, des émissions classiques de 90 milliards de FCFA en 2021 et 2022 ont été réalisées en pour le financement d'un projet vert.

En perspective, le représentant de la DGF a souligné que le document cadre et le SPO seront actualisés prochainement. De plus l'élaboration d'un rapport d'impact est en cours. L'Etat envisage également de partir du document cadre (use of proceed) vers un document cadre basé sur les KPI. Attirer plus d'investisseurs sur le marché local. Mettre en place d'une taskforce pour clarifier les contraintes sur le transfert de devise, et élaborer un guide à cet effet pour les investisseurs internationaux.

Le pays bénéficie de deux protocoles d'accompagnement : un avec le PNUD (appui pour le reporting ESG) et le second avec le Centre global pour l'adaptation (examiner les dépenses vertes éligibles, examiner le cadre institutionnel).

Parlant des difficultés liées aux émissions ESG, il a souligné la complexité du processus, le temps plus long pour les réaliser et la nécessité de coordonner avec plusieurs structures impliquées.

Panel 3 : Discussion des investisseurs et leurs besoins

Ce panel a été modéré par M. Paul Muthaura de Africa Carbon Markets Initiative (ACMI).

Les autres speakers du panel sont :

- Mme Simone Utermarck, International Capital Market Association (ICMA), Director, Sustainable Finance ;
- M. David Beers, Emerging market investors alliance, Co-Chair, Labeled Bonds Campaign ;
- M. Guillaume Carta, Guarantco, Director Investment Team - Head of Restructuring ;
- M. Simon Messenger, International Sustainability Standards Board (ISSB), Climate Finance and Sustainability Reporting Advisor ;
- Mme Olivia Fechner, Enabling Capital, Deputy Regional Head.



Ce panel a permis aux différents intervenants de présenter les activités de leur société spécifiquement sur le marché de la finance durable.

Enabling Qapital travaille en Afrique sur les questions de l'inclusion financière. Les interventions passent par l'examen des paramètres macroéconomiques. La situation de la devise est également analysée, du fait de la volatilité de certaines devises.

Enabling Qapital prévoit le lancement prochain d'un fonds de la finance durable pour les banques et les obligations sur les marchés émergents.

Emerging Market Investors Alliance est une association dont les membres sont des gestionnaires de fonds, avec un total 90 milliards de dollars américains sous gestion.

L'ICMA mets en place des principes standardisés qui sont copiés et adaptés, des directives additionnelles sont offertes pour les émetteurs sur comment émettre des dettes durables et sur l'obtention des SPO, ainsi que sur la transparence à offrir aux investisseurs.

Le panel a relevé que les émissions de l'Afrique ne sont pas aussi attractives pour les investisseurs internationaux en raison des différentiels. Des problèmes sont liés à la standardisation des offres, le transfert de capital qui est plus complexe, il y a également la question de reporting de prix et les différentiels de taxation. Par ailleurs, les devises locales en Afrique sont un véritable challenge pour les investisseurs internationaux, en raison de la volatilité de ses pays.

En termes de recommandations pour développer le marché de la finance durable dans l'Union, il faut une réglementation claire et la transparence des émetteurs dans la sélection des projets et de leur suivi. L'un des aspects d'analyse des investisseurs reste le degré d'ouverture des émetteurs.

Panel 4 : Contribution des institutions soutenant la finance durable en Afrique

Le panel 4 a été modéré par Mme Isabelle Van Grunderbeeck, Head of Unit, Financial Inclusion, Advisory de EIB Global.

Les autres intervenants du panel sont :

- Mme Akane Zoukpo, African Development Bank Group, Chief Capital Markets Officer ;
- Mme Joy V. Kendi, FSD Africa, Associate Capital Markets ;
- Mme Caroline Harrison, Climate Bonds Initiative, Head of Market Intelligence Research ;
- M. Paul Muthaura, Africa Carbon Markets Initiative (ACMI) ;
- M. Ibrahim Traoré, BOAD, Chargé de l'action climat.



AMF-UMOA

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE
L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Le panel a permis de revenir sur la première expérience d'émission d'obligations vertes du Kenya. Il s'agit d'une émission de 40 millions de dollars US certifiée climate bonds.

Pour y arriver, avec le soutien des partenaires techniques et financiers, l'autorité de régulation a procédé à un amendement de leur loi pour ajouter une note de politique adoptée par le ministère, établissant un cadre pour les obligations durables. Ce travail a pris environ 18 mois et permet au marché d'être beaucoup plus réactif.

Le panel a mis en lumière la richesse de l'Afrique et de la région UMOA en termes d'opportunités pour tous les types d'obligations thématiques. Mais les marchés africains souffrent du manque de profondeur et de liquidité. A cet effet, les fonds de pension et les compagnies d'assurance sont identifiés comme des investisseurs qui doivent soutenir nos marchés.

Pour leur permettre d'intervenir sur les instruments de la finance durable, le panel recommande de renforcer leurs connaissances des instruments, de travailler à améliorer la capacité de crédit des émetteurs, assurer la sensibilisation et inciter les émetteurs à se faire accompagner par des garants.

Le panel a également permis aux intervenants d'évoquer les actions de leur institution pour soutenir le développement de la finance durable en Afrique. La BAD travaille avec les banques au travers des assistances techniques, soutient les instruments de la finance durable et participe à des initiatives de formation. La BAD a notamment soutenu les titres émis par le Nigéria à travers un fonds consacré à l'Afrique de l'Ouest. La Banque assiste actuellement le Bénin pour lever 300 millions de dollars d'obligations thématiques. Cette émission devrait se concrétiser d'ici la fin de l'année 2023. Cependant, la Banque n'intervient pas dans le refinancement de dettes.

Parmi ces actions de développement du marché des capitaux verts dans l'UMOA, la BOAD a signé récemment un partenariat avec l'APSGI portant sur la structuration des obligations vertes, en termes d'approches fiduciaire et de gestion. Il faut également mentionner la création d'un fonds dédié au financement des études des projets climat, afin qu'ils soient bancables.

Le panel a souligné la nécessité des garanties de crédit, qui est une des meilleurs axes d'intervention de la BAD. La BAD fournit les garanties crédit pour faciliter la lever des fonds à long terme, ce qui permet de réduire le coût du financement.

Le panel est également revenu sur la nécessité de traduire les leçons apprises sur le marché des capitaux traditionnels au niveau du marché de capitaux durable.

Présentation : Taxonomie de l'Afrique de l'Ouest



La journée du 15 septembre 2023 a débuté par une présentation sur la taxonomie des projets verts sociaux et durables au sein de l'UEMOA. Cette présentation est faite par Monsieur Paul ASSANDE de IEFA, cabinet commandité par l'AMF-UMOA pour réaliser cette étude. En effet, l'AMF-UMOA, dans l'optique de dynamiser le marché des capitaux durable dans la zone UMOA afin de favoriser l'attraction des investisseurs, a sollicité l'appui dudit cabinet pour mener un certain nombre d'études dont l'un des livrables est la taxonomie.

Selon le présentateur, la taxonomie repose sur cinq (5) principes clés suivants :

- lutter contre les effets du changement climatique sur l'environnement ;
- inclure les secteurs économiques clefs pour le développement de la zone UMOA ;
- s'inscrire dans les politiques nationales et les objectifs des États membres ;
- contribuer au développement économique et à la résilience des populations ; et
- être alignée avec les standards et les pratiques internationaux.

Plusieurs catégories sont présentées pour les activités durables selon les critères verts, sociaux et bleu.

▪ Catégories vertes (8)

1. Énergies Renouvelables et efficacité énergétique
2. Transports propres de personnes et de marchandises
3. Gestion durable de l'eau
4. Immobilier vert à basse consommation énergétique
5. Gestion écologique durable des ressources naturelles, vivantes et l'utilisation des sols (agriculture durable)
6. Conservation et restauration de la biodiversité terrestre
7. Prévention et contrôle de la pollution
8. Économie circulaire et Gestion des déchets

▪ Catégories Sociales (7)

9. Infrastructures de base abordables
10. Services essentiels
11. Logement abordable
12. Création d'emplois
13. Sécurité alimentaire
14. Réduction des inégalités de revenus
15. Participation équitable et intégration dans le marché et la société

▪ Catégories bleues (5)

16. Pollution des Océans – déchets chimique et plastique
17. Protection de l'érosion côtière
18. Pêche, aquaculture et chaîne de valeur des produits de la mer
19. Restauration de l'écosystème et la biodiversité marine
20. Tourisme durable

Panel 5 : Développement du marché : discussion et contributions des régulateurs



AMF-UMOA

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE
L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Le panel 5 a été modéré par Mme Marina Finkens, Making Finance Work For Africa (MFW4A), Partnership Coordinator. Les autres panélistes se présentent comme suit :

- M. Dayo Obisan, Securities and Exchange Commission (SEC) Nigeria, Executive Commissioner ;
- M. Yasser Mounsif, Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), Responsable du département Opérations et informations Financières ;
- M. Mahamadi BALIMA, AMF-UMOA, Responsable marché des capitaux ; et
- M. Simon Messenger, ISSB, Climate finance and sustainability reporting advisor.

Le panel a permis de retenir que le Nigéria a été le premier pays africain à émettre un Green Bond entièrement destiné à financer des projets environnementaux durables. Le marché a enregistré jusque-là six (06) émissions de Green Bonds dont deux (02) de l'État fédéral et quatre (04) de trois (03) sociétés privées (une Banque et deux (02) sociétés d'énergie).

Le marché du Nigéria a produit certains guides sur la finance durable non seulement pour le marché primaire mais également pour la bourse. Un forum pour les différentes parties prenantes a été mis en place. Des formations spécifiques sont mises en place avec des consultants et le soutien de partenaires techniques et financiers.

Pour développer le marché des capitaux durable, le Commissaire Exécutif de SEC Nigeria propose entre autres :

- l'éducation des parties prenantes (les investisseurs, les émetteurs) pour faciliter la conformité et la supervision ;
- la création des obligations vertes qui offrent des solutions aux besoins dont un autre produit ne peut offrir ;
- la mise en place des mesures d'incitation fiscale par les gouvernants ;
- l'adoption des standards internationaux et l'adaptation aux réalités locales doivent être notre défi en Afrique. Il est important de converger vers les standards internationaux sans sacrifier la protection et la sécurité des investisseurs.

Parlant des actions menées sur le marché de capitaux marocain, le représentant de l'AMMC, a indiqué que le régulateur travaille de manière convergente en tenant compte des attentes des parties prenantes. Plusieurs guides sur la finance durable ont été élaborés, d'autres actions sont également menées : sensibilisation, conférences d'échanges, formation des auditeurs, création de réseaux de network, politique de dialogue continu, diffusion de la culture financière. Le cadre réglementaire de l'AMMC répond aux attentes au niveau international et tient compte des spécificités au niveau local. Le représentant de l'AMMC estime que le sujet de la finance durable étant nouveau pour les investisseurs locaux, les régulateurs doivent renforcer la protection et la sécurité des investisseurs en la matière. Le régulateur a une place assez difficile car il a le rôle de promouvoir la finance



AMF-UMOA

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE
L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

mais aussi la responsabilité d'assurer la stabilité financière et la transparence. Par ailleurs, la transparence et la discipline sont de mise pour les émetteurs pour leur éligibilité au financement.

Le panel a également relevé que les SPO sont nécessaires pour financer les projets verts. Cependant, les structures délivrant les SPO n'existent pas sur le marché local. Il n'est pas exclu que les émetteurs locaux soient accompagnés d'une structure de SPO locale, à condition qu'une indépendance claire soit établie.

Après avoir rappelé les actions de ISSB (publication des normes, suivi et accompagnement et écoute des acteurs, diffusion des informations des règles, publication de guides), le représentant de ISSB a fait observer que des normes ont été développées pour respecter l'équilibre recherchée entre l'offre et la demande. Il s'agit des normes IAS, ISSB qui seront applicables à partir du 1er janvier 2024. Le rôle de ISSB sera également de faire l'accompagnement des acteurs africains pour comprendre leurs besoins et assurer le suivi de l'application des normes.

Le représentant de l'AMF-UMOA, a en préambule de son propos fait remarquer que le changement climatique impacte beaucoup l'Afrique, avec un exemple palpable sur Abidjan, la capitale de Côte d'Ivoire, où une forte avancée de 14 mètres de la mer est observée. Il a souligné que l'AMF-UMOA et ses partenaires ont mis en place un cadre réglementaire sur la finance durable matérialisant l'engagement du régulateur à la la Cop de Marrakech.

Le représentant de l'AMF-UMOA est revenu sur l'expérience d'émission d'obligations vertes par une société privée sur le marché financier régional pour faire remarquer la marge d'intérêt pour l'émetteur, qui a fait sa mobilisation de 10 milliards au taux de 7%, contre un taux de 9% pour le financement initial à la banque. Mais après la certification verte, l'émetteur a pu mobiliser les fonds à 7%. Il a indiqué qu'une des études réalisées dans l'UEMOA a montré que les investisseurs et les émetteurs ont tous le potentiel.

En plus de l'opération aboutie de 10 milliards suscitée, l'AMF-UMOA a connu une tentative de lancement d'une opération d'émission d'obligation sociale en devise étrangère, opération qui a bénéficié du visa de l'AMF, mais n'a pu être réalisée à cause du retrait de certains investisseurs en liaison à la crise de Covid 19.

Pour les actions de développement du marché de la finance durable dans l'UMOA, le panel a recommandé :

- la coordination avec les autres régulateurs du système financier, comme la CIMA, la CIPRES et la BCEAO ;
- la discipline des acteurs et importance de la transparence ;



- le renforcement des capacités des professionnels, des acteurs de marché, des investisseurs ;
- l'appui aux émetteurs pour faciliter l'accès au marché (par exemple prise en charge des frais de certification ou d'études).

Panel 6 : INNOVATION Financement Mixte, Financement de Transition, autres

Le panel 6 a été modéré par Monsieur Javier Paredes, Partner au niveau de Afi. Les autres speakers du panel sont :

- M. Bryan Gurhy, World Bank, Senior Financial Sector Specialist ;
- M. Cedric Rimaud, Corporate Bonds and Green Finance Specialist ;
- Mme Seynabou DIA, USAID au Sénégal, Financial Services Director ; et
- M. Daouda Alain Bamba, PwC, Manager Sustainability & ESG.

En préambule, le panel a rappelé qu'au niveau international, un essor important de la demande d'investissement dans la finance verte est noté. Pour y répondre, il est nécessaire de mener des actions qui concilient les porteurs de projets verts et les investisseurs. Les secteurs clés concernés par la demande au niveau international sont énergie renouvelable, fabrication, alimentation, finance, transport, agriculture, etc.

M. Rimaud a relevé qu'au niveau international, le besoin d'investissements dans des projets verts sont notés par les investisseurs car ils comprennent que le risque climat doit être incorporé dans les politiques d'investissement. En plus, certains investisseurs sont soumis à des réglementations qui les forcent à allouer des fonds sur des projets verts. Il a souligné que le marché de la finance durable s'est développé sur la dette publique et les pays qui ont déjà un marché actif de dettes publiques sont en avance car ils ont déjà un flux constant d'émissions facilement convertible en obligation vertes. Il a cité comme barrières au développement du marché en Afrique, les restrictions de transferts de capital, le risque de crédit, de change et même le manque de communication qui empêchent la fluidité de capital pour créer un flux actif d'obligations publiques. Il souligne également l'importance pour les porteurs de projets de communiquer et de se rapprocher des investisseurs pour mieux les comprendre car il y a de plus en plus de fonds qui sont à la recherche de projets à impact.

Le panel a souligné que les green bond principes et la taxonomie au niveau international et régional permettent établir un langage commun entre les porteurs de projets et les investisseurs. Les standards devraient également permettre d'éviter le green washing.

Il est à mentionner que le financement vert regroupe un nombre varié d'instruments comme le dépôt à terme vert des banques pour financer les prêts verts aux PME ou des produits très structurés comme les nouvelles émissions hybrides. Beaucoup d'innovation sont possibles



pour permettre aux intermédiaires financiers d'ajuster le niveau de risques pour des projets et répondre à la demande des investisseurs.

Pour le représentant de PwC, en dépit des bonnes tendances en matière d'émissions vertes en Afrique, il reste beaucoup à faire d'où l'importance de la sensibilisation et le développement des compétences et la mise en place d'une architecture pour susciter l'intérêt des entreprises sur ce marché pour pouvoir tirer parti de ces instruments. Il a rappelé les engagements de Nairobi sur le climat sur la définition du cadre politique qui doit permettre le développement des instruments financiers qui répondent au besoin de financements. Comme recommandation, il fait observer que les DFI comme la BAD ou BOAD doivent être des précurseurs pour inciter le marché à mettre en place les produits de la finance durable. De plus, le rôle des états est important en donnant l'exemple comme le Bénin et la Côte d'Ivoire pour inciter le secteur privé à jouer son rôle. Il faudra également s'assurer de la qualité des projets et la transparence dans le processus de communication des données extra financiers. Il souligne l'importance d'avoir dans un processus d'émission d'obligations qui obéit à des prérequis de politique de développement durable efficace, un cadre de gestion de risques efficace, des collaborateurs en interne bien formés à même de bien communiquer les données des projets aux investisseurs.

En termes de défis pour la zone UEMOA, en plus du cadre réglementaire, M. Daouda a évoqué la nécessité de mettre en place une taxonomie ouest africaine et la divulguer pour permettre aux émetteurs et investisseurs de pouvoir communiquer de manière claire sur les projets. Il recommande de trouver des émetteurs capables de lancer la machine en émettant des dettes à caractères ESG, même si elles sont au niveau international, en plus des États, les banques peuvent être sollicitées car elles sont déjà régulées avec une transparence au niveau des comptes et pourront servir de relais pour prêter aux PME. Les secteurs immobilier, transport publique, énergie peuvent aussi servir de vitrines pour le marché de la finance durable.

En termes de mesures ou innovations pour inciter les investisseurs, M. Daouda a souligné que la mise en place de garanties totales ou partiels qui peuvent permettre de couvrir une partie des risques. Les États et des institutions comme la BAD, la BOAD et banques peuvent motiver les acteurs du marché sur les multilatéraux car ils ont l'expérience sur ce type de marché dans d'autres régions et ont la capacité d'apporter des solutions novatrices.

M. Rimaud a cité des exemples de titres financiers innovants. Il s'agit :

- d'un titre perpétuel vert émis par une banque au Philippines ;
- l'émission à taux négatif par une banque d'Asie sur le marché en francs suisse ;
- l'émergence de sustainability links bonds et loans.



AMF-UMOA

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE
L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Ce panel a également permis de parler d'un exemple de projet en cours de structuration par l'USAID au Sénégal avec le partenaire SGI CGF BOURSE qui sera prochainement émise sur le marché financier régional.

L'opération en question est une émission d'une obligation verte, sociale et inclusive qui va permettre d'avoir un impact direct sur l'autonomisation des femmes et des jeunes avec en cible des secteurs l'eau, l'assainissement et les énergies renouvelables. USAID espère lever au moins 15 milliards de FCFA pour financer au moins 1800 entreprises d'ici les trois (3) prochaines années.

En plus d'être initiateur et de travailler à la conceptualisation de l'opération avec CGF BOURSE, prends charge les frais de structuration, primes de certification et formulaire de collectes.

Panel 7 : L'avenir de la finance en Afrique de l'Ouest

Le panel final a été modéré par Monsieur Issouf Soumaré professeur de finance à l'Université de Laval. Les autres intervenants du panel sont :

- Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur Général de la BRVM ;
- M. Riccardo Ambrosini, IFC, Climate Finance Practice Group Lead ;
- M. David Ashiagbor, African Development Bank Group, Chief Financial Sector Strategy Officer ;
- M. Babacar DIAW, Administrateur Impaxis Securities, représentant de l'APSGI ; et
- Mme Aminita Seck, Directrice stabilité financière de la BCEAO.

En introduction, le modérateur a présenté quelques données chiffrées mettant en évidence les gaps de financements des infrastructures ainsi que sur les besoins de financement de l'Afrique. Il a rappelé que l'Afrique ne capte qu'un pourcentage très faible des financements disponibles.

M. DIAW a tenu à rappeler le rôle des marchés capitaux qui permet de financer un certain nombre de besoin et d'apporter un appel d'air à combler le gap de financement tout en s'alignant avec les besoins locaux. Il estime que la finance durable est effectivement une alternative pour combler le gap de financement. Il a, par ailleurs, mentionné la nécessité de réconcilier les besoins avec les offres de financement disponibles, de réconcilier les besoins aux thématiques de l'heure.

Concernant le rôle des acteurs du marché, le représentant de l'APSGI a souligné le rôle crucial des acteurs dans les marchés capitaux. Il a aussi relevé l'absence de certains étages



dans l'écosystème existant, et souligné le besoin de nouveaux acteurs pour développer le marché de la finance durable. Il a insisté aussi sur le volet de sensibilisation et renforcement des capacités des acteurs, étoffer l'écosystème de solutions ou de schémas additionnels de mobilisation de ressources et renforcer la capacité des acteurs à structurer les besoins en projets finançables.

Pour Dr AMENOUNVE, l'Afrique a progressé au cours des dernières décennies mais c'est le continent le moins financé et la région UEMOA attire moins de 10% des ressources allouées au private equity de l'Afrique pour plusieurs raisons : (i) nous ne mobilisons pas assez d'épargne (taux de d'épargne autour de 10%, contre une norme de 35%), il faut ainsi travailler sur les instruments de mobilisation de l'épargne ; (ii) l'écosystème de financement n'est suffisamment construit, il faut travailler sur les aspects de réglementation et (iii) nous ne disposons pas suffisamment de bons projets.

Il conclut sur le fait qu'il reste beaucoup d'effort à réaliser et la finance verte reste un moyen de financement intéressant mais il ne faut pas perdre de vue les problèmes de la finance traditionnelle. Les mécanismes de financement traditionnels doivent également être considérés pour avoir une certaine harmonie et cohésion.

Par ailleurs, le DG de la BRVM est revenu sur la perception du risque et les modèles d'évaluation du risque pour le choix d'investissement et à rappeler que les marchés africains sont aussi en compétition avec le reste du monde. Ainsi, des efforts doivent être faits sur les différents facteurs d'appréciation de risques, afin d'améliorer la perception du risque par les investisseurs internationaux, à défaut, il faudra travailler sur la mobilisation de l'épargne domestique. Il a insisté sur le développement du marché des capitaux pour le financement à long terme. A cet effet, il est nécessaire de travailler à porter la capitalisation boursière de la BRVM à 35% du PIB de l'Union et d'œuvrer pour le développement du marché des actions.

Pour M. Ashiagbor, les défis actuels auxquels l'Afrique fait face sont la digitalisation qui doit être plus inclusive, l'intégration au niveau du continent et le changement climatique. Pour lui, il faut penser au développement durable de manière globale avec l'objectif de financement de l'économie réel. Comme les autres, il a relevé le problème de la mobilisation des ressources effective, il faut penser à des systèmes pour mobiliser davantage les ressources domestiques pour le financement.

Le représentant de la BAD a souligné l'importance des banques dans le financement des économies africaines. Il a insisté sur l'importance de la concertation entre tous les parties prenantes (Banques, Assurance, marchés financiers) pour avoir une vue holistique et complète du développement du marché de la finance durable. Il rappelle que les



AMF-UMOA

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE
L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

investissements étrangers ne doivent pas être le seul levier de financement, celui-ci doit être complémentaire.

Mme Seck pour sa part a rappelé des récentes crises sur les marchés financiers (Covid, tensions géopolitiques sur le continent et à l'international) qui ont créé des besoins de financements et creusé d'importants déficits budgétaires. Ainsi, nos économies ont besoin d'une diversification des financements. Elle a cité en exemple le Bénin, le Sénégal et la Côte d'Ivoire qui ont recours au marché financier international pour se financer.

Elle estime que le marché financier régional a un bel avenir mais rappelle que le prérequis est la confiance des déposants dans le secteur financier et donc la nécessité de stabiliser le système financier. Elle a énuméré les 4 piliers pour une stabilité financière : (i) un cadre réglementaire qui tient compte des spécificités locales et de nos réalités, (ii) une supervision, (iii) des mécanismes de garanties crédibles et solides et (iv) un dispositif de gestion de crise. Ces piliers sont à renforcer.

Elle a fait le constat d'une faible connaissance des actifs verts au niveau des Banques de la zone UMOEA, tel que relevé par les études de la Banque Mondiale et le FMI. Le taux de financement bancaire est à – de 5% pour les projets verts.

Elle finit par souligner le fait que le financement durable reste une belle alternative pour le secteur bancaire pour financer les économies via les projets prioritaires.

La représentante de la BCEAO a rappelé la nécessité de prendre en considération les spécificités du marché africain local et de créer un cadre de concertation des différents acteurs. Elle a évoqué l'importance de l'encadrement du secteur bancaire en mettant en évidence l'exposition indirecte à laquelle doit faire face le secteur bancaire sur leur portefeuille global (par exemple la sécheresse chronique).

Elle a évoqué les chantiers/travaux en cours au sein de la BCEAO tels que la mise en place d'un cadre de travail sur la comptabilisation des opérations vertes et la création d'un comité climat pour répondre aux enjeux du secteur financier.

M. Ambrosini a noté l'absence de financement à long terme disponible pour l'Afrique et la nécessité de développer ses marchés de capitaux. Il recommande de travailler avec les émetteurs potentiels d'obligations vertes à identifier les actifs à financer et à élargir les offres de la région, mettre en place plusieurs approches pour la certification des projets en intégrant les plus actifs, éduquer et sensibiliser en démocratisant les concepts.

C'est sur ce panel qu'a pris fin le colloque.